

« PRIX JEUNE ENTREPRENEUR(E) FRANCOPHONE 2018 »

APPEL À CANDIDATURES

La *Stratégie jeunesse de la Francophonie (2015-2022)*, institue l'organisation d'un prix pour célébrer les mérites des jeunes qui apportent par leur génie entrepreneurial une contribution à la francophonie. L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) avec l'appui de ses partenaires, lance le 2^e concours du Prix Jeune entrepreneur(e) francophone. Son but est de mettre en avant les initiatives entrepreneuriales des jeunes, leur donner de la visibilité, les encourager à persévérer et les projeter comme « modèles » afin de promouvoir l'esprit entrepreneurial chez les jeunes. Le Gouvernement du Nouveau-Brunswick et la CONFEJES apportent leur partenariat à l'OIF et s'associent à l'organisation du Prix de 2018, avec la participation de l'entreprise Ernst et Young (EY).

Le présent appel à candidatures est un concours ouvert aux femmes et hommes âgés de 18 à 35 ans propriétaires d'une entreprise. Les candidates et candidats doivent être francophones, ressortissants d'un pays membre de l'OIF et être des entrepreneurs confirmés ayant déjà une affaire qui fonctionne avec des réalisations vérifiables.

Objectif

L'objectif du Prix Jeune entrepreneur(e) francophone est de stimuler, récompenser et mettre en valeur le dynamisme, l'excellence et la créativité de la jeunesse francophone dans le domaine de l'entrepreneuriat et la création de richesse durable. C'est également un moyen de reconnaître le rôle essentiel de l'entreprise privée pour le développement économique dans les pays francophones et valoriser la contribution des jeunes qui ont du succès dans le monde des affaires. En outre, le prix vise à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Domaines d'entreprise primés

Le concours est ouvert à tous les champs de l'entrepreneuriat, mais la priorité sera accordée aux entreprises œuvrant dans les domaines économiques suivants :

- Économie mauve : Culture, éducation y compris promotion de la langue française ;
- Économie circulaire et solidaire et changements climatiques ;
- Économie verte : Développement durable y compris agriculture ;
- Économie des technologies de l'information et de la communication ;
- Économie bleue : Ressources marines, pêche et aquaculture.

Prix à gagner

Deux jeunes entrepreneurs, une jeune femme et un jeune homme seront lauréats du Prix Jeune entrepreneur(e) francophone 2018. Ils recevront chacun une enveloppe de **10 000 euros** ainsi qu'un appui technique. Le choix des lauréats sera effectué via un processus de sélection transparent.

Remise des prix

Sous la supervision des autorités concernées de la Francophonie, une cérémonie solennelle de remise du Prix Jeune entrepreneur(e) francophone aura lieu à Erevan en Arménie en octobre 2018 à l'occasion du XVII^e Sommet de la Francophonie en 2018.

Critères d'admissibilité

- L'entrepreneur(e) est originaire d'un pays membre de l'OIF;
- L'entrepreneur(e) est francophone et âgé entre 18 et 35 ans au moment de la remise du prix;
- Les activités de l'entreprise se déroulent dans au moins un pays membre de l'OIF;
- L'entreprise est exploitée depuis au moins 2 ans au moment de la clôture du concours le 30 juillet 2018;
- Être propriétaire d'au moins 51% du capital, soit, avoir le plus grand nombre d'actions ou de parts émises;
- L'entreprise a eu du profit brut dans l'année fiscale 2017;
- L'entreprise doit être active et ne pas avoir déclaré faillite;
- Une seule candidature par personne peut être déposée.

Les critères principaux d'évaluation des candidatures se baseront, sans se limiter, sur le rendement financier, la vision et l'esprit d'entreprise, la contribution à l'économie verte et la responsabilité sociale.

Les conditions de candidature et les critères de sélection sont précisés dans le ***Règlement du concours***.

La date limite de soumission des candidatures est fixée au 30 juillet 2018 à 23h59 temps universel.

Les candidatures se font en remplissant le formulaire de mise en candidature en ligne à l'adresse www.jeunesse.francophonie.org

Contacts et renseignements

M. Ma-Umba MABIALA

Directeur de l'éducation et de la jeunesse de l'OIF

M. Yves NASSOURI

Spécialiste de programme

jeunesse@francophonie.org

Mme Catherine BOUCHER

Attachée de communication

jeunesse@francophonie.org

L'OIF compte 58 États et gouvernements membres et 26 pays observateurs, www.francophonie.org

Partenaires d'organisation



Avec la participation de :

